mâr-aivri 2011

Traivarses

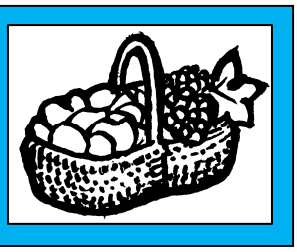

Bulletin de liaison de l'association « **Langues de Bourgogne** » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

Quôè qu'v'en diez ?

Après deux ans d'existence notre association se doit de faire le point sur son projet , valider ***les acquis,*** *identifier* ***les difficultés*** *et ouvrir* ***des perspectives crédibles*** *pour les langues et patois de Bourgogne que nous défendons. Nous nous sommes fixés comme premier objectif d'inventorier et d'exercer une veille attentive concernant l'ensemble du patrimoine linguistique bourguignon.*

Ce travail d'inventaire nous a permis de vérifier que notre région est linguistiquement riche :

1)d'un ***nombre significatif d'initiatives locales*** *(ateliers, associations, sites Internet, veillées, glossaires etc.) ,*

2) d'un nombre conséquent de ***locuteurs de qualité,***

3) et d'un ***patrimoine écrit abondant.***

Identifier un patrimoine est une chose. Entreprendre sa ***sauvegarde,*** *sa* ***diffusion*** *et sa* ***valorisation*** *(cf l'Article 2 de nos statuts) est une ambition d'une tout autre envergure.*

Sauf à vouloir nous limiter à un simple devoir de mémoire, la sauvegarde d'un patrimoine partagé , pleinement reconnu, utile et fertile pour aujourd'hui comme pour demain nécessite de la ***volonté*** *et des* ***moyens.***

La volonté nous n'en manquons pas. Quant aux moyens, il s'agit de convaincre nos décideurs que la diversité humaine est une valeur cardinale, qu'elle a du sens, que cette ***diversité loin de nous opposer nous rassemble****, quelle est donc ferment de liens et de développement.*

Le vent des mots, le chant des hommes ne sont-ils pas, eux aussi, de précieux monuments érigés dans l'air ?

En plagiant Jean Ferrat disons que nous ne parlons pas seulement pour passer le temps ...

Quouè qu'v'en diez ?

I vôs sarre brâment lai main.

Le Piarre Pierre Léger

Assemblée Générale 2011

de « Langues de Bourgogne »

Samedi 16 en avril 2011

à Dijon

(Voir précisions sur la convocation)

Ai lire

«Aventures et mésaventures des langues de France » de Henriette Walter (Ed du temps/ 21 € / 288 pages)

Professeur à l'Université de Haute –Bretagne **Henriette Walter** a déjà publié de nombreux livres à succès en particulier **« Le français dans tous les sens »**, et **« L'aventure des langues en Occident »**. Sans être linguiste on peut lire ce livre avec intérêt. Il présente l'avantage de faire un tour d'horizon des langues de France à l'heure où les législateurs manifestent quelques velléités de se préoccuper de leur sort. On regrettera que la part faite à la Bourgogne soit bien mince. Ils ont l'avantage d'être clairs: *«… Sur le plan linguistique, les usages sont difficiles à localiser car, au nord de l'Yonne, l'ancien dialecte bourguignon se raproche nettement du champenois, tandis que certaines parties de la Saône-et-Loire correspondent à ce que l'on a appelé le « francoprovençal atténué » et que certaines parties de la Nièvre se confondent avec les usages du Berry. »* Notre région, par delà toutes le nuances locales, se compose bien de quatre blocs linguistiques : le **bourguignon** proprement dit, le **francoprovençal**, le **champenois** et le **parler du Centre.** Rien de bien nouveau sous le soleil mais n'est -ce pas assez pour justifier le « s » de « Langues de Bourgogne » .

Pôle môle

> Dans son numéro de février 2011 la revue **« Bourgogne magazine »** a publié le conte *« L'âne du Giaspard»* de Louis Coiffier. Dans le prochain numéro ce sera un texte de notre adhérent Norbert Guinot. intitulé *« La tsesse au Darou ». (page 2)* Norbert a fait un grand nombre d'enquêtes dialectologiques dans le canton de Gueugnon, dans le bas-Morvan et en Charollais-Brionnais. Il a produit trois ouvrages sur les parlers régionaux * : le langage populaire de la région de Gueugnon Tome I et II, réédition 2005, le dictionnaire historique et étymologique du Charolais-Brionnais (2006) et un ouvrage sur le régionalisme , mélanges en faveur de la microtoponymie et de la dialectologie diachronique (2007). Digoinais d'adoption,l'auteur a vécu à Uxeau et à Neuvy-Granchamp.

Je compte sur vous pour proposer d'autres textes pour les numéros à venir. Je vous rappelle qu'il faut **choisir un texte de qualité**, pas trop long (veiller à ce qu'il ne soit pas trop décalé par rapport à la saison de publication) et rédiger **une présentation** de quelques lignes (auteur et localisation). Je vous ai dit dans le précédent *« Traivarses »* qu'il fallait y adjoindre **un petit glossaire** des mots difficiles. Les éditeurs nous demandent maintenant une traduction complète du texte. A défaut une traduction sera réalisée au sein de la MPO. Cette collaboration avec **« Bourgogne magazine »** est gratuite mais importante car elle donne de la visibilité à notre patrimoine linguistique à notre association mais aussi à vos associations et à vos publications locales. Merci de m' adresser vos propositions d'articles par courriel à pplc.leger@sfr.fr ou par courrier à Pierre Léger 14, rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand / ** Ses ouvrages ne sont pas encore tous au Centre de documentation de la mpo mais ils le seront prochainement.*

La tsesse au darou

par Norbert Guinot (texte destiné à « Bourgogne magazine »)

Le « darou » ou « dahu » (selon les région) est prétendument réputé pour avoir avoir les pattes plus courtes d'un côté que de l'autre, afin de marcher à flanc de montagne ...

Le nombre de chasseurs novices emmenés pour capturer le darou est de deux ou trois. Ceux-ci se munissent d'un sac en toile et se postent à la sortie d'un caniveau où l'animal est censé se réfugier. Pour que l'attente paraisse moins longue, les chasseurs débutants peuvent se relayer en tenant les bords du sac bien ouvert à l'embouchure d'un caniveau. Pendant ce temps, les autres "feurgonnent" avec un bâton dans l'embouchure opposée pour déloger le darou Les auteurs de la farce prétextent une autre prise dans les parages et s'en vont le plus souvent jouer aux cartes ou "casser la croûte" au café du village.

Dipeu pas mau d'timps, les daroux s'éveurnaillaint dins les traices des beûrdoulées du coûté d'Végny. Les "aînés" cment qu'y dyant asteur , y z-avaint bié en dipeu qu'y z-avaint vouéyu les trains dins la neudze, mâ zeûx étaint pas bié dérindzi par sté bêtes-là. Cheurtis su leû tsère, dins l'car du fu, i rampionnaint en se tsauffant les arcassines, étou en treuillant du vin tsaud peu souégni yeû carnanciau.

Les ceusses qu'pouvaint s'dépiéci jouaint es cartes au ptié bis-trot d'la Villeneuve, qu'étot pas enco freumi cment audzord'heu.

La bije nère bouffot dipeu deux-troués dzeux ; alle entichot la neudze l'long des meurdzis, des traices, des mayons. Le timps t'tsassi l'darou étot vni !

Mâ, avant d'comminchi,y faillot ben dère s'qu'yatot qu'un darou ?

Un darou y atot un an-nimeau que rchimbiot à un ptié tsin davou doux grands uyots cment ceusses d'un cocala (koala). Aul avot éto des pattes cment ceusses d'un yêve, mâ les pattes du train drèt étaint pu longues qu.' ceusses du train gautse. Y en avot des autes bestiaux qu'y étot le contraire : les pattes du train gautse étaint pu longues qu'ceusses du train drèt. Dins notés pays d'.beûrdoulées y étot bié advenu. Y en découlot qu'ceusses qu'avaint les pattes du train dret pu longues qu'ceusses du train gautse, épeu ceusses qu'avaint les pattes du train gautse pu longues qu'ceusses du train drèt pouillaint jamais s' chigre . Y tournaint tsacun d'yeû sens toudzo autour des teurlâs peu compensi la pente.

"Leur configuration anatomique" cment qui dèraint audzord'heu fyot qu'on vouéyot guére de sté bestiaux dins les piaines ma putôt dins les beûrdou-lées enveurmées d'beuchons nas, d'aironces ipeu d'ourties.

Les vioux tsassoux du coin savaint ben qu'y atot mauaisié d' les tsassi dins leûs domain-nes. I-z-attendaint bravement l'hivar. A steu sayon ,les daroux étaint cment nos,l es hoummes, i craignaint l'frè. Yeûs grandes éreilles qui tnaint collées au châgnon les empêchaint d'rintri dins les caniveaux (dins ceusses qu'étaint pas boutsi). Pu, cment les marmottes y z-attendaint qu'ça s'passe.

Les vioux tsessoux avaint mettu au point ène affaire qu'nos qualifiraint d'notés dzeus "du moindre effort". Y passaint la dzornie au bistrot ou dins l'car du fu d'yeûx mayons. A la brondie ou ben à la neut y s' éveurnaillaint dins la campagne davou des longues triques ipeu des sacs à treuffes veudes . Y atot peu ça qu'les dzeûnes qu'travaillaint aux faïenc'ries d ' Digoin , peu qu' treuillaint quéques foués des canons davou les vioux au bistrot d'la Villeneuve, n'avaint jamais vouéyu tessi l'darou !

Au bistrot d'la Villeneuve, le Dzean d'Végny dyot cment l'cié étot bié dégadzi audzord'heu, y allot dzli la neut ipeu qu'd'ssus la neudze y atot un brave timps peu tsessi l'darou. Les troués dzeûnes que causaint l'mê étaint rameulis peu la neut.

Deux vioux tsessous les méneraint dins l'bost d'Végny, su la ptiète route du Crot à Végny, lavou qu'y avot enco des caniveaux qu'étaint pas bout– sis. Y avot pas b'sin de grand tsouse peu tsessi l'darou. Doux sacs à treuffes veudes ipeu doux grandes pertses à rami'les poués. Les pertses servaint à feurgonni dins les caniveaux. Y en avot doux à cause que si z-en avaint rassi ène. Doux sacs à treuffes si y z'y avot ézu mêqu'd'un darou, ipeu troués gâs à cause qu'y atot cment dins ène équipe de fotballe, y faillot un rempiéçant si çu qu'tnot l'sac à treuffes à un bout et l'aute que feurgonnot davou la pertse se fatiguaint.

Les doux vioux tsessous laissant les troués gâs en dyant qui vant tsessi l'darou dins les autes caniveaux ipeu qui se rtrouvrant, tot l' monde vé min-neut, au bistrot d'la Villeneuve.

Y sant puque tot les troués dzeûnes à feurgonni tsacun yeû tor ipeu à tni l'sac à treuffes tsacun yeû tor éto à tsaque bout du caniveau p ' un frè à fende les tsâgnes. I tsandzant quéques foués d'caniveau mâ y ot partout la mim-me tsouse : frimance, pas la quoue ni les uyots lujarnants d'un darou ! I vant rvni beurdouille sous les écafallées ipeu les ébradzies des vioux !

.....

Yeûs dâs ipeu yeûs pids sant dzlis. Yeûs meûgnons ébizaillis les doux pertses peur feurgonni sant déyoquies. Y j'tant les bouts d'bost dins l'piessis davou les sacs à treuffes veudes ipeu i décidant de rtorni à la Villeneuve lavou qui r'trovant - bié au tsaud, sans darou yeûx éto -les autes vioux tsessoux que yappant l'om-melette davou l'dzambion su la grande tabye du bistrot lavou s'esmaillant les tsopines veudes.

V'la cment que nos tsessaint enco l'darou au comminchement du sièkye !

GLOSSAIRE : **éveurnailli (s')** : se disperser / **carnanciau** : rhume, bronchite / **meurdzi** : gros tas de pierres , mais aussi mur de clôture / **beûrdoulée** : combe, ravin, pente d'une colline / **s'chigre** : se suivre / **teurlâ** : talus, butte / **treuilli** : boire exessivement /**rameûli,rameûti** : (mot à mot : rassembler la meute) , rassembler / **feurgonni** : gratter avec un feurgon / (longue tige de bois ou de fer)/ **frimance** : rien du tout / **écafallie** : rire bruyant / **ébradzi (s')** : s'exalter en parlant /**ébradzies** : éclats de voix /**esmailli (s')** : se répandre

Documents

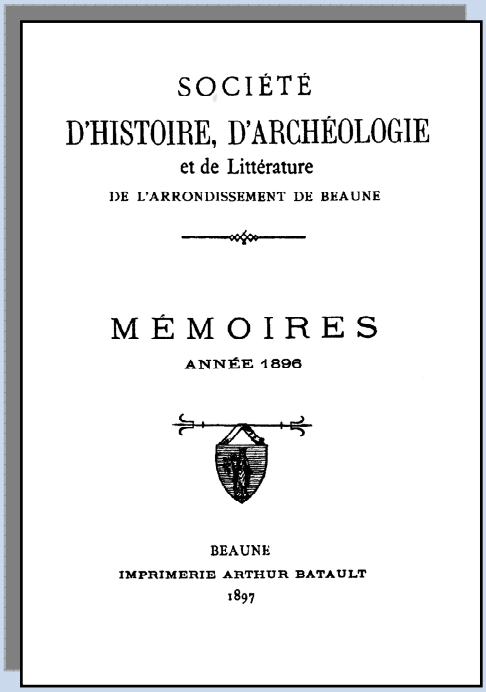
SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE
et de Littérature
DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

MÉMOIRES
ANNÉE 1896

BEAUNE
IMPRIMERIE ARTHUR BATAULT
1897

Ce texte de Paul Latour, est tiré de l'ouvrage ci-dessus.

Dans ce même numéro des **« Mémoires de la Société d'Histoire, d'archéologie et de Littérature de Beaune »** on trouve, un peu plus loin, sous la signature d'**Emile Bergeret** une très intéressante série de contes dont voici quelques titres : LES DOUZE MOTS DE VÉRITÉ, LE CONTE DE LA RATTE ET DU POULÔ, LES TROIS HOMMES DE CURTIL, LAI P'TIOTTE RAITTOTTE QU'AI CHOUÉ DAN LÉ GAUDOTTE, LE LOUP ET LE RENARD, LE LOUP ET LAI COUCHENOTTE, LE POULÔ ET LE RENARD, SAINT PIERRE AIPU LE DIABLE, LES PIMPRENELLES, LES TROIS FÉES DE LA MONTAGNE DE MYON, JEAN QUI REBEUFFE etc.

Tous sont dans une langue délicieuse. Une mine pour conteurs ! Ces documents seront prochainement disponibles au Centre de documentation de la mpo mais je ne résiste pas au plaisir de reproduire ici **« LES DEUX JANNE ».** Sous une forme bien connue des conteurs cette « randonnée » c'est un remarquable exercice de diction et de mémorisation.

LES DEUX POULEUTS (1)

Deux pouleuts dans lai cor vorteillein su lai peille
Guignan de los uyeuts (2) ine (3) jeune pouleille
Qui boqueut de son mieux in grugnon d'pain meùsi,
Assi dû parait-i qu'ine piârre ai feûsi.
Màs vouêqui qu'in maiteu, d'in bià cueup de sai tête,
Essayi de s'offri ine petieute fête,
Emmitouffla, mûssa dârer le pouet;
A ne résti pas longtemps ainsi couet :
Linchant àtor de lai margeille
A s'aipruchi de lai pouleille
Levi lai paite. Aittention les pouleuts !
En ire les vouèqui, drossa su los argueuts
Qu'à crouèchant in quiquiliquoue
Tel que le chat fouinan sai quoue
S'en fut caicher dan in chaingnià
Lai peu qu'àl aiveut pour sai pià.
Les pouleuts por àtan n'étein pas caimairaides
Car souvent à s'étein flanqua des cueups ben raides,
Bousqueula, tirpôla et si for empougneis
Qu'en aireut di, mai foi, de vràs éporigneis.
Dans l'ar vôleût lai pleume,
Lai tàrre beuveut los écueume ;
Mâs devan le dinger tôjor à sont d'aicor :
Nun iqui i'en seùs seùr ne lo beillerai tor.

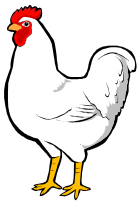

Quand i vions teus les jors des aiffàres paireilles.
Des peûfious (4) délurà qui gonflan los quouneilles,
I'euvrons ben les uyeuts
Màs ne montrons pas nos argueuts.

Paul LATOUR

(1) Pouleuts : Poulots.

(2) Uyeuts, uyots, euyots.

(3)Ine eine, eigue, in-ne, ingne, eune, un-ne, ungne, suivant les régions.

(4) Gens malfaisants. *Peu* mal, vilain ;*fious*: faiseur

Les deux Janne

(Note de l'auteur) Recueilli à Messanges et à Laroche-en-Brenil (Côte-d'Or), en 1883, Ce dialogue à répétition se disait dans les pensionnats de jeunes filles. Il y a encore des questions que je n'ai pu compléter.

- Queman que tu t'aippeule ?

- I m'aippeule *Janne*.

- Toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo ein homme, queman qu'ai s'aippeloo?

-Ai s'aippeloo *Jannot.*

-Ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo ein gairçon, queman qu'ai s'aippeloo ?

-Ai s'aippeloo *Piarrot.*

-Ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo eine fille, queman qu'el s'aippeloo?

-Elle s'aippeloo *Piarrette.*

-Tai fille Piarrette, lai mène Piarrette, ton gairçon Piarrot,le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne. moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo ein chat, queman qu'ai s'aippeloo ?

-Ai s'aippeloo *Micand.*

-Ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mène Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne.deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo ein veâ (i), queman qu'ai s'aippeloo ?

-Ai s'aippeloo *Bruillat* (2).

-Ton veâ Bruillat, le mène Bruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mène Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiage ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo ein couchon, queman qu'ai s'aippeloo ?

-Ai s'aippeloo *Catacoi.*

-Ton couchon Catacoi, le mène Catacoi, to veà Bruillat, le mèneBruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mène Piarrettc, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot. ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo eine poulc, queman qu'el s'aippeloo ?i'

-Elle s'aippelo Cocotte.

-Tai poule Cocotte,lai mène Cocotte, ton couchon Catacoi, le mène Catacoi, ton veâ Bruiliat, le mène Bruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, la mène Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo eine oie, queman qu'el s'aippeloo ?

-Elle s'aippeloo l'*Ouïllotte* (1).

-Ton oiel'Ouïllotte, la mène l'Ouïllotte, tai poule Cocotte, lai mène Cocotte, ton couchon Catacoi, le mène Catacoi, ton veà Bruillat, le mène Bruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mene Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Janriot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo dé canne, queman qu'ai s'aippelein

-Ai s'aippelein Gargouillotte (2).

-Té canne Gargouillotte, lé mène Gargouillotte, ton oie l'Ouïllotte, lai mène l'Ouïtlotte, tai poule Cocotte, la mène Cocotte, ton couchon Catacoi, le mène Catacoi, ton veâ Bruillat, le mène Bruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mène Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

-T'aivoo dé puce, queman qu'ai s'aippelein ?

-Ai s'aippelein Tartouillotte (3).

-Té puce Tartouillotte, lé mène Tartouillotte, té canne Gargouillotte, lé mène Gargouillotte, ton oie l'Ouïllotte, lai mène l'Ouïllotte, tai poule Cocotte, lai mène Cocotte, ton couchon Catacoi, le mène Catacoi, ton veâ Bruillat, le mène Bruillat, ton chat Micand, le mène Micand, tai fille Piarrette, lai mène Piarrette, ton gairçon Piarrot, le mène Piarrot, ton homme Jannot, le mène Jannot, toi Janne, moi Janne, deu bon mairiaige ensamble, bonjo Janne.

(1) Ouïllotte, petite oie femelle. On dit dans le Morvan « oujotte » et dans le Jura « ouille, ouillon». (2) Gargouillottes,gargouiller, veut dire barbotter dans l'eau sale, dans le « gouilla. » (3) Tartouillotte; à Nuits on dit « tartouiller » et a Dijon « tatoillai » diminutif de tàter, palper

Noës

Parmi les nombreuses édition des Noëls de La Monnoye celle publiée 1858 est illustrées de belles gravures légendées. En voici deux qui seront appréciées par nos amis de l'Union des Groupes et Ménestriers du Morvan.

SU L'AR : *Nicolas va voir Jeanne.*

J'antan po note ruë
Passai lé Menétrei ;

SU L'AR : *Ma mère, mariez-mo*

Guillô, pran ton tamborin
Toi, pran tai fleûte, Rôbi

Denrées époinchées

Images de Saône et Loire (de 1970 à 1986)

Eparpillés dans des revues et des bulletins (Sociétés savantes, associations locales, bulletins municipaux ou paroissiaux etc.), voire des feuilles volantes, les textes et les glossaires bourguignons sont nombreux.
Disposant d'une partie de la collection de la belle revue « **Images de Saône et Loire** » j'ai relevé pour vous les textes et articles ci-dessous. Si quelqu'un dispose de la suite (du n°67 à aujourd'hui) il peut poursuivre cet inventaire.

n°	Textes	Glossaire	Analyse linguistique ou phonétique	Auteur	Localisation
3-1970	oui	oui	oui	Bernard Veaux	Culles-les-Roches
5- 1970	oui (2 chansons avec musique)	non	non	René Horiot	Charolais
7-1970	non	non	oui	Gérard Taverdet	Saône-et-Loire
16-1972	oui	non	non	« La Biscancoine » transmis par Georges Nicoleau	Bresse
24-1974	oui	traduction	non	Jean Combier	Tramayes
25-1975	non	oui	oui	René Debrie	Bourgvilain
28-1975	non	oui (suite)	non	René Debrie	Bourgvilain
30-1976	oui	non	non	Version de « José Frizanon » transmise par Me Domé, institutrice	Le Creusot
34-1977	non	oui	non	René Debrie	Bourgvilain
37-1978	oui	non	commentaire historique	Anonyme	Charolles
41-1979	non	oui	oui	Albert Barthèlemy	Romenay
43-1979	non	oui	non	Norbert Guinot	Gueugnon
46 -1981	non	oui	petit commentaire	Jean Pirou	Savianges
47-1981	non	qqs mots	coutumes	Jean Pirou	Savianges
48-1981	non	qqs mots	petit commentaire	Elizabeth Broca	Buxy
48-1981	non	oui	non	Norbert Guinot	Gueugnon
50-1982	non	non	oui	Gérard Taverdet	Saône-et-Loire
53-1983	non	oui	oui	Norbert Guinot	Fleury-la-Montagne
56-1983	oui	non	non	Claudius Sarroux	Digoin
60-1984	non	oui	non	Louis Petit	Varennes-le-Grand
61-1985	non	oui	petit commentaire	Norbert Guinot	Chenay-le-Châtel
65-1986	non	oui	non	Norbert Guinot	Vauban
66-1986	oui	non	non	Lucien Taupenot d'après M. Vernochet	Le Creusot

Ai vos lai pleume

Digoin,eul 26-1-2011

Chêr Piârre,

I t'envie eune histouére en "tsarola" peu sanzer un peu du morvandiau d'vé nôs (stu d'Issy-l'Evêque) qu't'frè paisser si t'voux dins lai Bourgogne Magazine.
I ai ben lisu Traivârses d'l'hivâr 2011.En pu du patoué qu'nos connaissans et dâs écrivons quyassiques : eul Coiffier, lai Doré, lai Joséphine Dareau, qu'étot tai grand-mére et pu dâs aûtes, t'ai ézu rayon d'mett' eul Jean-Louis Blancard - i sailue iqui sai maimouére - qu'étot un vrai enseignou d'morvandiau.
Mâ, âj'deu, I voux t'raipler étou l'Henri Déchard qu'ai écrivu dins las "Teurlées" dâs l'sons d'morvandiau. D'aivou eul Roger Dron, qu'ai écrivu : "le patois du Morvan", sté don lai, sant ben capabyes de pon-ner (ponre) eune "ASSIMIL" morvandiau
I srè ptête temps d'y ruminer.
I te sârre brâment lai main et peu bonne an-née.

Norbert GIIINOT
18 rue des Acacias
71160 DIGOIN

Mon Cher Pierre,
[...]
En lisant le dernier bulletin « Traivarses » l'article intitulé Jean-Louis Blancard a retenu toute mon attention. En effet cherchant à reconstituer le « patrimoine » de mon PAPA, j'ai appris, notamment par Bernard Geoffroy de Roche (hélas aujourd'hui disparu) que certaines chansons qu'il interprétait volontiers étaient susceptibles de se trouver précisément parmi les archives de LAI POUELEE. [...]
Il s'agit de :
> « L'EXPOSITION » qui commence ainsi : ***« En m'éveillant l'autre matin / Je me dis mon p'tit Batistin...etc »***

> « VOUS MARIEZ PAS » ***« Depuis que la terre est ronde / C'est un fait avéré / Dans tous les coins du Monde / C'est la mode de se marier ... etc »***

> et d'une chanson qui commence ainsi ***« Mes enfants tout dégénère / Croyez-en votre Grand' Mère / De mon temps oui vraiment / Tout était mieux qu'à présent »***

[...]

Y t'embraisse brament (sans accent circonflexe pour rester fidèle à Roger Dron.) chu la deux zoes. (Devons-nous en mettre un sur le o ?)

Bernard BAROIN
105 rue du Moulin des Prés
75013 Paris

Si vous avez des informations sur ces chansons n'hésitez pas à les communiquer directement à notre adhérent. (P.L.)

2011 ost bin entômé

ài « Langues de Bourgogne »

y'ost l'moument d'cotiser

Nom :……

Prénom :……

Adresse :……

Tél :……

Courriel :……

adhère à l'association

« Langues de Bourgogne »

et verse la cotisation de 10 €

Fait le ……2011

à …….

Signature :

Les chèques à l'ordre de « Langues de Bourgogne » peuvent être adressés soit à « Langues de Bourgogne » mpo La Cure 71550 Anost soit directement au Trésorier : **Christian LAGRANGE Chemin de l'Oasis 71240 Varennes-le-Grand**

Le Bureau de **« Langues de Bourgogne »**,
placé sous la présidence d'honneur
du **Professeur Gérard TAVERDET**,
est ainsi constitué :
Président : Pierre LEGER (Morvan)

Vice –présidente : Chantale GAUTHIER (Bresse)

Vice-présidente : Jeanne WAFLARD (Morvan)

Vice-président : Jean-Luc DEBARD (Auxois)

Secrétaire : Gilles BAROT (Auxois)

Secrétaire adjoint : Jean-Claude ROUARD (Morvan)

Trésorier : Christian LAGRANGE (Bresse)

Trésorière adjointe : Régine PERRUCHOT (Morvan)

Le **Conseil d'Administration de 21 membres** est représentatif des multiples actions culturelles menées en faveur de notre patrimoine linguistique sur **l'ensemble des 4 départements bourguignons**.

Pôle môle

>Dans son numéro 38 la revue **«Vents du Morvan »** publie un texte en patois de la région de Saulieu signé de Damanou : « Locomotion en 1910 »,.

>La langue sera bien présente pendant le **FestiVarnes** qui aura lieu à Varennes-le-Grand du 17 au 25 juin prochain.

> Une autre proposition de Loi a été enregistré sur le bureau du Sénat en novembre 2010. Il s'agit d'une proposition relative à l'installation de **panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération** en langue régionale,

>Courant janvier j'ai adressé la lettre (ci-contre) à tous les parlementaires de Bourgogne –Sauf erreur il y en a 17 - au sujet des projets de Loi évoqués dans le précédent **« Traivarses »**. J'ai reçu, à ce jour , 3 réponses polies et une réponse fort intéressante du Député (et 1er Vice¨-Président du Conseil Régional) Christian Paul. Je le cite : ***« Je suis disponible pour échanger sur la constitution d'un groupe de travail sur les langues régionales en Bourgogne et de réfléchir collectivement, notamment avec le Parc naturel régional du Morvan, à l'organisation d'une journée d'étude sur cette question. »*** . Je pense qu'il convient de donner une suite positive.

> J'ai également reçu, par ailleurs, une lettre du député **Armand Jung** (qui a eu copie de mon courrier par Martine Carillon-Couvreur, député de la Nièvre) et qui me précise qu'il n'est par UMP mais PS (Ce qui n'est pas le cas de Marc Le Fur qui, à l'inverse, n'est pas PS mais UMP. **Autant pour moi.).** Il me joint copie d'une question orale qu'il a posée le 1er février au ministre de la culture et d'une version imprimée de la proposition de Loi n° 3008 rectifié. Vous pouvez télécharger ce document en ligne sur le site de l 'Assemblée nationale.

> Dans le n° de février du «Morvandiau de Paris » P. Lou Natal proteste vigoureusement contre la définition du mots « patois » par le Robert : *« Parler, dialecte local, employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés inférieurs à ceux du milieu qui emploie la langue cpmmune »*. P.Lou Natal termine en disant : **« Y'ai bin réfléchi…y vas y'aue écrire…en patouais bin sûr. »** . Je pense que la réponse du Robert sera plaisante à lire.

> Notre adhérent (et membre de notre Conseil d'Administration) Roger Dron vient de réaliser une intéressante brochure intitulée **« Remise en grammaire des Noëls d'Aimé Piron ».** Si cette brochure vous intéresse n'hésitez pas à le contacter directement. : DRON Roger 43, rue de l'Espérance 92140 Clamart.

> L'association nationale **« Défense et Promotion des Langues d'Oïl »** à laquelle à laquelle adhère « Langues de Bourgogne » a désormais un site. http://www.languesdoil.org/. J'ai la possibilité d'y insérer des informations. Vous pouvez m'adresser vos remarques, vos critiques et vos propositions

> La comédienne chalonnaise Claire Monot a réalisé un spectacle à base de témoignages intitulé « Nos pères, nos mères » ou il y aura du ***« du russe, du patois d'ici, ou encore Frère Jacques en arabe »*** (Journal de Saône-et-Loire du 1er mars 2011)

> *« Je m'engaige su l'honneu à consacrer ma vie à défadre la voulaille de Bresse… ».* Cette phrase fait partie du serment en patois de la confrérie des Poulardiers de Bresse. (Jounal de Saône-et-Loire du 28 novemebre 2010)

> Le journal « Le Monde » du 3 mars publie un communiqué signé par **Armand Jung, Bernard Poignant, Robert Navarro et Csaba Tabajdi** qui commence ainsi : *« Nos langues et cultures régionales sont notre patrimoine commun et une partie du patrimoine de l'humanité. […] »*

Pierre Léger,
Président de **«Langues de Bourgogne »** (Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost)
Secrétaire de **« Défense et Promotion des Langues d'Oïl »** Ferme des Gallets 26, avenue Pierre Donzelot 35700 Rennes http://www.languesdoil.org/
Adresse personnelle : 14, rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand 03 85 44 20 68 /
pplc.leger@sfr.fr

aux parlementaires de Bourgogne

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans ignorer que, fin 2010, deux propositions de Lois relatives aux langues régionales ont été déposées sur les bureaux de l'Assemblée Nationale : l'une présentée par le Député Armand Jung (UMP) *(PROPOSITION DE LOI relative au développement des langues et cultures régionales)* et l'autre par le Député Marc Le Fur (PS) *(PROPOSITION DE LOI visant à créer un statut des langues régionales).*

Suite à la lecture attentive de ces deux propositions (signées par des Députés de différents bords politiques), je souhaite au nom des associations que je représente, alerter les parlementaires bourguignons et leur faire part des remarques qui suivent :

Ces projets de Loi sont une suite logique de la **modification constitutionnelle de juillet 2008** stipulant que *« les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »*. (Article 75-1). **Il va de soit que la France doit se préoccuper et prendre soin de ce qui lui appartient.**

Ils font écho à deux textes de référence :

1) La **Charte européenne des langues régionales** signée sous le gouvernement Jospin mais jusqu'alors non ratifiée par la France.

2) La **Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel** signée en 2003 et qui précise dans son Article 2 (alinéa 3) qu' *« On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. »*

Une de ces propositions de Loi viendra-t-elle effectivement en discussion avant la fin de la présente législature ? Il en va de la volonté politique du Gouvernement et des élus que vous êtes. Aussi, pour notre part, même si le sujet est difficile, il nous semble nécessaire qu'il soit débattu, approfondi et tranché. Considérant le vieillissement des locuteurs et le faible degré de transmission des dites langues régionales une loi nous semble une urgente nécessité. **En conséquence nous aimerions donc vivement que les élus bourguignons s'impliquent activement dans ce débat.**

Pourquoi ?

La Bourgogne est riche d'un patrimoine linguistique important. L'expertise de la **« Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne »** et les travaux de l'association **« Langues de Bourgogne »** en témoignent. **Ce patrimoine, à la fois vivace et menacé, diversifié et néanmoins vecteur d'une identité régionale solide, ne saurait être négligé et il mérite attention et protection.**

Une Loi de la République nous semble devoir se décliner sur tout le territoire et il ne nous semble pas possible d'envisager qu'elle ne concerne que les langues à forte visibilité médiatique (Breton, Corse, Basque etc…). Ce serait tout à la fois discriminatoire et de nature à encourager des communautarismes locaux dépassés et contraires à l'esprit républicain. **Nous souhaitons donc qu'une Loi visant à la protection et à la valorisation de toutes les langues de France soit votée et qu'elle s'applique sur tout le territoire de la République.**

Les langues d'oïl et les langues de Bourgogne, malgré leur image folklorique de « patois », ne sont **en aucun cas des sous-langues, des paroles humaines inférieures ou de moindre intérêt**.

Naturellement il convient d'être à la fois pragmatique et raisonnable car une telle Loi ne pourra véritablement s'appliquer partout que si elle est **modulable en fonction de la situation linguistique réelle de chaque région.**

Nous ne doutons pas de votre compréhension et de l'intérêt que vous porterez à ces textes et à la présente.

Nous vous remercions d'œuvrer à ce qu'ils viennent en discussion et qu'ils soient largement débattus.

Si tel n'était pas le cas avant 2012 les problèmes soulevés n'en demeureront pas moins pertinents et il conviendra de les traiter tôt ou tard.

Aussi votre vigilance et votre soutien éclairé restent à nos yeux nécessaires et d'actualité.

Je me tiens à votre disposition ainsi que la **« Maison du Patrimoine Oral »** et l'association **« Langues de Bourgogne »** pour vous apporter toutes informations susceptibles d'éclairer vos travaux.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations respectueuses et distinguées.

Pierre Léger

Copeures de jornaux

Pierre et Maurice utilisent tout naturellement le patois

SENNECEY-LE-GRAND

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE Mardi 15 février 2011

Patois d'entre Saône et Grosne

Animée par Denise Chagnard et Maurice Moreau (de D. à G. assis) la commission «Culture et patrimoine» est une des activités de l'office de tourisme entre Saône et Grosne, dépositaire des écrits de Rénée Vincent et Maurice Moreau. Photo S. P. (CLP)

La Maison du patrimoine oral bourguignon (MPO) basée à Anost, s'est enrichie d'un enregistrement de patois d'entre Saône et Grosne, de Nanton précisément. Cet enregistrement a été réalisé par Jean Léo Léonard, Maître de conférences du laboratoire de phonétique et phonologie de La Sorbonne-Nouvelle, savant en langues et dialectes. Les frères Moreau, Pierre et Maurice, nantonnais qui utilisent tout naturellement le patois lorsqu'ils conversent ensemble, sont les acteurs de cet enregistrement, mémoire d'un patrimoine oral voué à disparition car de moins en moins pratiqué.

L'aventure a commencé dans le cadre de l'Office de tourisme et son président d'alors, Henri Gilardon. Une commission patois animée par Melle Renée Vincent (enseignante retraitée) avec la participation de Maurice Moreau, faisait se réunir plusieurs membres mensuellement pour évoquer des scènes de vie et collecter les mots et expressions de patois. Les feuilles de paper-board griffonnées ont débouché sur l'édition de deux recueils rationnels (La maison du vigneron 1 et 2) signés Renée Vincent, édités par l'OT. Parallèlement, Maurice Moreau a pris l'initiative de consigner tous les mots dans deux volumes édités par l'amicale des nantonnais : « Petit lexique de patois nantonnais » et « Recueil de textes et articles ».

Avec l'arrivée de Denise Chagnard à la suite de Melle Vincent, la commission « patois » de l'OT est devenue « culture et tradition ». Elle propose désormais une seule réunion annuelle, mûrement préparée, à laquelle participe un public nombreux qui apporte sa contribution. L'adhésion de l'office de tourisme à « Langues de Bourgogne », association que préside Pierre Léger (ex-instituteur à Varennes-le-Grand, conteur, écrivain, poète), une des 4 associations qui constituent la MPO, ainsi que les reportages publiés dans la presse, ont favorisé les rencontres entre ces passionnés de patois, l'espace communautaire apportant sa pierre à l'édifice des patois locaux.

SUZANNE PHILIPPE (CLP)

Les écrits de Renée Vincent et de Pierre Moreau sont disponibles à l'Office de tourisme à Sennecey, la Maison du Patrimoine Oral se visite de juin à octobre (Tél. 03.85.8. 77.00 et mpo.bg@orange.fr)

NANTON

Amicale des Nantonnais

« Causer patois, c'ment dans l'temps »

Le patois est en voie de trouver ses « lettres de noblesse » en entrant dans le patrimoine oral. Ce langage, naguère banni de l'école, était objet de la vigilance attentive des enseignants afin que la République n'ait d'enfants s'exprimant dans toutes les régions que dans l'unique langue nationale. Localement, il était considéré comme le mode d'expression des rustres, des ruraux peu ouverts sur l'extérieur de leur environnement immédiat, c'est du moins ce que certains disaient. Qui aurait pu alors supposer et il y a quelques années encore, que ce langage si commun, serait considéré un jour comme un élément du patrimoine ? Et qu'il s'inscrirait comme composante du patrimoine oral dont on s'attache aujourd'hui à recueillir le maximum d'éléments avant que les plus anciens ne disparaissent avec leurs trésors de souvenirs ? Dans le prolongement de la contribution au patois local apportée par l'Amicale des Nantonnais, ses animateurs proposent à tous ceux qui éprouvent un plaisir à retrouver le langage d'antan, de se joindre à une rencontre.

Renseignements au 03.85.92.27.81 ou 03.85.92.23.02

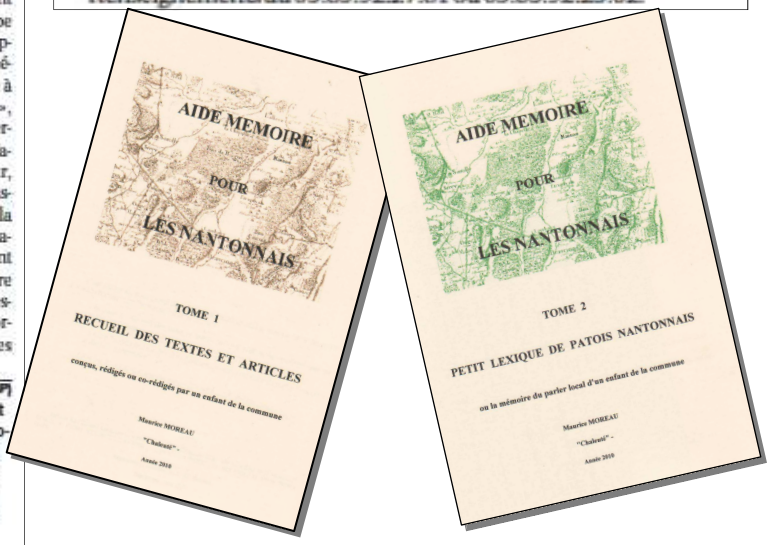

Voyage entre deux langues avec Jean Genet

BRASSY

Les Caillantes, un festival audacieux

Dimanche dernier, le public – qui n'avait pas pu tout voir samedi, tant les animations étaient variées – a pu se rendre, à nouveau, chez l'habitant, qui ouvrait ses portes, pour le festival Les Caillantes.

D'abord, rendez-vous chez Édith, dans le bourg : on y trouvait la Compagnie Qualité Street et son concepteur et interprète Gildas Puget, jouant le rôle d'un ancien employé de poste, Mickaël Robinet, franchement timbré. Showman explosif, le conteur a fait preuve de toutes les audaces pour faire rire le public, qui n'avait guère le temps de souffler. Un spectacle frais et désopilant, basé sur une écriture ciselée. Vraiment un des temps forts de ce week-end.

Petite escapade, aussi, au hameau de la Montée, chez Martine et René Ducrot, où la Compagnie Baly-Léger proposait, à une salle comble, un voyage entre deux langues pendant lequel on pouvait croiser le grand ordinaire de nos vies à travers l'enfance, l'amour, le rire, la mort, la mère… Avec, dans l'ombre, Jean Genet. Un moment agréable de contes, de chansons et de musique.

SPECTACLE. De bien jolis contes avec, pour trame de fond, Jean Genet.

Chez Claude Lemmel, enfin, à Brassiot, le public a largement participé (près d'une trentaine de personnes à chaque séance) à la projection des documentaires proposés par des locaux : *La tête et l'emploi*, d'Éric Lefebvre et Muriel André. Ces deux journalistes ont proposé à Marie, Jimmy, Julien et Fatma, une initiation à la vidéo. Dans *Les mots, le monde*, Anne Faisandier montre des parents qui reprennent leurs études pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Autre image des immigrés

Enfin, Solène Beaucher a proposé une image différente des immigrés à travers une expérience de vidéo participative menée avec des femmes sans papiers, à Paris.

Cette année, les organisateurs, l'association Clin d'œil, auront une fois de plus eu le courage d'innover. Quitte à surprendre parfois, et souvent dans le bon sens du terme, pour que ces Caillantes continuent d'être à bonne température dans l'esprit et dans le cœur des spectateurs, mais surtout, continue d'être un grand moment de convivialité.

Le Journal du Centre (15-02-11)

En Suisse...dans le Val Hérens

« ICI, LES ENFANTS PARLENT LE PATOIS AVANT LE FRANÇAIS. »

Gisèle Pannatier, dialectologue

FOLKLORIQUE MAIS REBELLE

Tout comme ils ont conservé leur architecture, les Évolénards ont cultivé leur parler. Dans les rues du village, on peut entendre parler un dialecte aux accents chantants mais difficilement compréhensible. Nous ne sommes pas encore en Suisse alémanique, c'est autre chose. « Le patois évolénard est une langue romane, franco-provençale, avec des variations locales. En val d'Aoste, on se sent chez soi, on se comprend avec les habitants », décrypte Gisèle Pannatier. La dialectologue a longtemps étudié les racines de ce patois encore très vivant aujourd'hui. « Ici, les enfants parlent le patois avant le français. » Dans la cour de l'école d'Évolène, un tiers des enfants parlerait spontanément cette langue maternelle et toutes les personnes nées avant le début des années 1970 l'utilisent naturellement. On est bien loin du folklore. La raison de cette particularité ? « Les Évolénards sont peut-être un peu rebelles… » avance la dialectologue. Les habitants sont attachés à leur langue, tout comme ils préservent leur costume traditionnel. « Toutes les femmes en ont un à la maison », ajoute Gisèle Pannatier. Certaines mettent un point d'honneur à le porter tous les jours. C'est le cas d'Yvonne Forclaz, couturière qui vit à Villaz, l'un des trois villages perchés sur les hauteurs du val d'Hérens. Avec sa vieille machine Singer « parce que c'est plus solide », Yvonne confectionne depuis cinquante ans le costume évolénard qu'elle porte avec superbe. « Tant que je peux m'habiller moi-même, je le porterai. » Chez elle, on retrouve une nouvelle fois ce regard clair, mis en lumière par une savante coiffure. « Notre costume est très lumineux, très coloré. À Berne, ils en ont un très riche aussi, mais il a moins de couleurs, assure Yvonne. En semaine, on porte un costume plus sobre. …

Alpes magazine n°127 février-mars 2011